

**CIRCULAIRE N° 51-2020 – 18 octobre 2020**

**OBJET : COMMUNIQUE DU CNAL : L'École laïque frappée en plein cœur**

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions - Conseillers fédéraux**

Chères et chers collègues

Ci-dessous communiqué du CNAL

Ce communiqué reprend essentiellement celui proposé hier par la Fédération des DDEN.

Chaque Union départementale est chargée d'indiquer les lieux de rendez-vous locaux pour rendre hommage à Samuel PATY

Prenez soin de vous et de vos proches.

Nous attendons de vos nouvelles

Amitiés laïques et fédérales



**L'École laïque frappée en plein cœur**

Le CNAL condamne l'horreur du crime barbare perpétré au cœur de l'École publique première institution qui incarne la laïcité de la République. Dénoncé et mis en cause, un professeur d'histoire et géographie du collège des Aulnes de Conflans Sainte Honorine a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique afférent à la liberté d'expression, utilisé des caricatures de Mahomet provenant de Charlie Hebdo.

Pour le CNAL, l'École publique a la précieuse mission, fondamentale et fondatrice, d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. Il faut pour cela former les élèves aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent notre République.

Le CNAL, au regard du lien historique et consubstantiel entre l'École et la République, se félicite qu'un hommage national soit rendu au professeur et à tous les personnels de l'Éducation nationale.

Paris, le 17 octobre 2020

